



Calendrier

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
février				
Exposé mensuel	Salle polyvalente		20 h	
Sujet non déterminé à ce jour, mais l'exposé aura bien lieu en février, et vous serez prochainement avisé de la date				
Mercredi 06.02	Permanence rencontre		local 17 h	
Lundi 11.02	Généalogie pour débutants		local 17 h	
Mercredi 13.02	Word Excel Généalogie internet (S Michel)		local 17 h	
Mercredi 20.02	Paléographie / Lecture d'actes (Dufreney)		local 17 h	
Lundi 25.02	Généalogie pour débutants		local 17 h	
Mercredi 27.02	Dépouillement aux Archives Départementales à Chambéry (inscription auprès de J.M Dufreney)			
mars				
Lundi 03.03	Salle polyvalente		20 h	
La population de St Jean de Maurienne au début du XIX° siècle. Par Jean Marc Dufreney				
Lundi 10.03	Généalogie pour débutants		local 17 h	
Mercredi 12.03	Informatique (à la demande) (S Michel)		local 17 h	
Mercredi 19.03	Paléographie / Lecture d'actes (Dufreney)		local 17 h	
Mercredi 26.03	sortie journée aux Archives Départementales Journée reportée remplacée par Permanence rencontre		local 17 h	
Lundi 24.03	Généalogie pour débutants		local 17 h	

Nos réunions

Lundi 7 janvier salle polyvalente

Les actes notariés et leur utilisation en généalogie

Par Jean Marc Dufreney



Explications au tableau noir.

Une bonne assistance a pu apprécier la qualité du travail sur le tabellion présenté ce soir là.

Le tableau ci-dessus nous montre la répartition des actes notariés familiaux pour le bureau du tabellion de St Jean de Maurienne,

soit plus de 16 000 actes de 1698 à 1740. Mais ceux là ne représentent qu'environ 15 pour cent du total. Il faut y ajouter les actes à caractère économique, (ventes, baux, quittances, obligations) bien plus nombreux. Ce sont les références de ces actes, répartis sur deux disques, que vous pourrez consulter si vous vous procurez les DVD décrits par ailleurs dans ce flash. A travers quatre exemples extraits des registres de notaires, une réclamation d'hoirie, un testament, un contrat de mariage et une donation, nous avons pu apprécier la qualité et la quantité d'informations relatives aux familles concernées, avec de nombreux détails forcément absents des registres paroissiaux. Au détour des lignes, on peut aussi découvrir les préférences, les animosités, déchiffrer le non-dit et l'implicite, tout en se gardant de tout jugement évidemment anachronique. Tout ceci en espérant que cela donne à nos sociétaires le gout et l'envie d'aller plus loin et d'explorer ces richesses issues des dépôts notariaux.

JM Dufreney

Type d'actes	Nombre
- Inventaires	936
- Mariages	4058
- Testaments	4938
- Partages	961
- Tutelles	2202
- Apprentissage	22
- Titres cléricaux	143
TOTAL	13260





Un public toujours attentif

Dis-moi comment tu t'appelles

La France est le pays détenant le record mondial patronymique, avec plus d'un million de noms de famille différents.

Les noms de famille n'ont jamais fait l'objet d'aucune «loi», ils ont été régis par la coutume. «Le chemin qui a mené à des patronymes fixes et héréditaires a été très long», explique Jean-Pierre Brunterc'h, des Archives Nationales.

Avant l'an 1000, les gens étaient seulement désignés par leur prénom. Peu à peu, pour mieux distinguer les habitants d'une même communauté, des surnoms sont apparus, correspondant à une origine géographique (Flamand), à une profession (Fournier) ou à des sobriquets à connotation physique (Legrand) ou morale (Lesage). Mais ce n'est qu'aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles que ces surnoms se fixent de père en fils.

La grande majorité des patronymes ont donc «le même âge», c'est-à-dire six à sept siècles. Ceux créés depuis sont assez marginaux, ne concernant qu'environ 2 % des Français. Il s'agit notamment des noms «rallongés» chez les familles nobles, ou ceux des familles montagnardes (Jura, Pyrénées...) confrontées, de par leur isolement, à de fortes homonymies et qui ont décidé d'ajouter un deuxième nom au leur.

Citons également le cas des changements de dénomination officiels, à partir de 1803, des noms d'enfants trouvés, pour lesquels curés puis officiers d'état-civil ont parfois laissé libre cours à leur imagination, et des familles juives, auxquelles Napoléon 1er imposa l'adoption d'un patronyme en 1808.

De nombreux spécialistes ont essayé de dénombrer les noms de famille en France, avec plus ou moins de succès ou de rigueur. Fruit d'un long travail de dépouillement du fichier de l'INSEE sur un siècle, l'ouvrage de Laurent Fordant, «tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900», évalue à environ 1,2 million le nombre de patronymes différents recensés dans l'Hexagone. 520.000 noms étaient présents au début du siècle. Environ 150.000 ont disparu depuis, une perte largement compensée par les noms étrangers apparus avec les immigrations successives.

Dans le palmarès des noms les plus répandus, c'est Martin qui arrive largement en tête, avec deux fois plus de porteurs que ceux qui le suivent Bernard, Thomas et Petit.

«Les français ne s'appelleront jamais tous Martin. Le risque de voir nos noms de famille s'éteindre est quasiment nul, sauf pour les plus rares. Ceux qui sont réellement menacés, ce sont les 300.000 noms portés par un seul individu, mais, dans 95 % des cas, il s'agit de variantes rares - Duppon par exemple - de patronymes plus courants», explique M. Beaucarnot.

J. Duc (Source : Agence France Presse)

Changement d'adresse



Jo Duc a participé au changement de nom de « sa » rue

Pour ceux qui connaissent bien mon adresse, ou qui sont venus me voir, rassurez vous,

J'habite toujours au même endroit.

NON je n'ai pas changé de rue,
c'est la rue qui a changé de **NOM**

Si l'ancien nom de la rue « Le bourneau » rappelait un quartier du village qui possédait sa fontaine, la nouvelle dénomination concerne la mémoire d'une personne: Mme veuve Philomène DURIEUX qui avait légué à sa mort tous ses biens et ses indemnités de guerre (village incendié par les allemands en 1944) à la commune.

Ce legs selon sa volonté a permis la construction d'une salle des fêtes dans cette rue qui porte maintenant son nom.

Petites anecdotes

L'entretien des routes avant le passage d'un notable

le 9 juin 1706 tous les syndics de Maurienne, jusqu'à Lanslebourg, reçoivent l'ordre de faire " réparer les chemins royaux, ponts et planchers, sur toute l'étendue de leur confins et les mettre en si bon état (afin) que les monteurrées chargées et siégées roulantes y puissent partout librement passer et repasser, le tout dans trois jours et faute d'y satisfaire ils y seront contraints par exécution militaire conformément aux ordres à nous adressés ".

La Savoie est alors occupée par les troupes françaises, et le duc d'Orléans doit se rendre à Suse au début juillet. Fournier, responsable de l'étape de Lanslebourg et commissaire des guerres, envoie l'ordre suivant aux syndics de Termignon : "Lanslebourg le 2 juillet 1706. Son altesse Monseigneur le duc d'Orléans, Messieurs, devant passer dans peu de jours, il est nécessaire que vous commandiez les chasseurs et les pêcheurs que vous aurez dans votre communauté pour que les uns et les autres prennent le plus de poisson et de gibier qu'ils pourront et me l'envoyer ensuite icy. J'aurai soin de les faire payer grassement".

On peut se demander si les 40 mulets à fournir par Termignon le 3 juillet et huit autres le lendemain "pour transporter les équipages du Duc d'Orléans jusqu'à « Suse" ont été indemnisés..

source : "Clochers de chez nous - bulletin paroissial de Termignon"

Francis TRACQ.

Service Militaire obligatoire !

Texte véridique d'un gars qui ne voulait pas faire l'armée !!!

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale,

Permettez-moi de prendre la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit et de solliciter de votre bienveillance l'appui nécessaire pour obtenir une démobilisation rapide.

Je suis sursitaire, âgé de 24 ans, et je suis marié à une veuve de 44 ans, laquelle a une fille qui en a 25. Mon père a épousé cette fille. A cette heure, mon père est donc devenu mon gendre ! puisqu'il a épousé ma fille. De ce fait, ma belle-fille est devenue ma belle-mère, puisqu'elle est la femme de mon père.

Ma femme et moi avons eu en janvier dernier un fils. Cet enfant est donc devenu le frère de la femme de mon père ! donc le beau-frère de mon père. En conséquence, mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère. Mon fils est donc mon oncle.

La femme de mon père a eu à Noël un garçon qui est à la fois mon frère puisqu'il est le fils de mon père, et mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme. Je suis ainsi le frère de mon petit-fils, et comme le mari de la mère d'une personne est le père de celle-ci, il s'avère que je suis le père de ma femme, et le frère de mon fils. Je suis donc mon propre grand-père.

De ce fait, Monsieur le Ministre, ayez l'obligeance de bien vouloir me renvoyer dans mes foyers car la loi interdit que le père, le fils et le petit-fils soient mobilisés en même temps.

Dans la croyance de votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Alors, C'est pas beau la famille !
Lu pour vous Jo*

Petit rappel
Cotisation Année 2008
Pour les retardataires
Voir conditions dans les flashs précédents

Les Victimes de guerre en Maurienne



Un premier tirage de ce recueil a été réalisé en 2004, mis à jour en 2006 et réactualisé en 2007.

Il était intitulé « **Les Mauriennais victimes de guerre** »

J'avais demandé à tous ceux, susceptibles de m'apporter des renseignements complémentaires de bien vouloir me les communiquer. Ce qui a été fait, et cela m'a permis de compléter ce recueil.

Ce recueil, qui au départ, était réalisé dans le cadre des travaux de généalogie avec le concours des membres de Maurienne Généalogie était destiné à répertorier les soldats Mauriennais tués au front.

Au fil du temps c'est « tous » les militaires tués accidentellement ou en service en Maurienne qui ont été recensés, c'est pourquoi j'ai pensé qu'il est plus opportun d'appeler ce recueil :

VICTIMES DE GUERRE en MAURIENNE

Je tiens particulièrement à remercier les responsables du SOUVENIR FRANÇAIS, Mrs GOTTERO pour la Maurienne, et PILLOUD pour la Haute Maurienne, qui m'ont apporté leur précieux concours.

Ce recueil ou CD permet de parcourir les communes de Maurienne, pour y découvrir les monuments plaques et stèles.

Que ce modeste document contribue à conserver la mémoire de tous ces disparus, c'est le souhait de Maurienne Généalogie.

Ce document est consultable au local, et vous pouvez vous le procurer en écrivant à Maurienne Généalogie 10 rue Philomène Durieux 73300 Villargondran.

Jo Duc

Tarif:	Prix adhérent M.G	extérieur
Recueil 128 pages couleur	32 €	35 e
Recueil 128 pages Noir et blanc	10 €	12 €
C.D Rom	10 €	10 €
Soit déposé local soit envoi par la poste, ajouter 4 €		

LES DVD DU TABELLION

Un turbo pour vos recherches

HISTORIQUE

Nous n'allons pas refaire ici l'historique de cette institution savoyarde sans équivalent au monde.

Rappelons simplement que depuis 1697, l'ensemble des actes notariés est conservé pour notre province. Le recours au notaire étant fréquent en diverses occasions durant la vie, le tabellion nous offre une mine de renseignements sur la vie quotidienne souvent noyée dans un jargon juridique, mais dont la lecture est toutefois plus aisée que le latin des paroissiaux.

LE PROJET

Une petite équipe s'est attaquée aux index des tabellions qu'elle a numérisés. De là nous en avons extraits et relevés sur tableur certains actes décrits plus bas. Nous avons décidé de répertorier seulement les actes familiaux qui en principe comportent le plus d'éléments filiatifs. Mais l'ensemble des actes des index seront disponibles, car nous en diffusons les photos numérisées.

Certains actes comme les titres cléricaux ou les apprentissages sont rares, les plus nombreux sont les tutelles, les testaments et les contrats de mariage. Pour les tutelles, à cause de la présence du tribunal, on ne les rencontre en principe qu'au tabellion de St Jean de Maurienne, même si elles concernent toutes les communes de la vallée.

QUEL INTERET ?

Il est double : pouvoir feuilleter tranquillement chez soi les pages index et noter les références qui nous intéressent. Accéder directement aux références des actes familiaux, voire à certains actes directement (cas des volumes numérisés). De ce fait chacun pourra avoir accès rapidement à ce qu'il cherche, travail fastidieux, titanesque et quasi-impossible sans cet outil.

Mieux nous nous engageons pour nos adhérents extérieurs (hors Rhône -Alpes) ayant acquis un DVD, à leur envoyer une copie (photo) de 5 actes ou plus si dans le même volume, que nous irons relever à Chambéry. (Dans la mesure où les volumes sont communicables)

CONTENU des DVD

➤ Les index des actes notariés des tabellions (bureau de St Jean de Maurienne*) pour les années 1697 à 1740 avec en bout de pages les folios correspondants. Il manque certains index pour quelques années.

➤ Un fichier Excel comprenant les actes familiaux (mariage, testament, tutelle, inventaire, partage, donation plus d'autres) extraits des index ci-dessus.

➤ L'intégralité de certains volumes du tabellion des années 1697, 1701, 1707, 1725, 1726 et la totalité de l'année 1731, correspondants soit à des années dépourvues d'index, soit à des volumes incommunicables aux archives départementales.

* les communes du ressort du bureau de St Jean correspondent à celles du canton actuel

MODES DE RECHERCHE

La recherche se fait en utilisant la fonction filtre d'Excel en sélectionnant les années, les noms, les communes, ...

Deux cas de figures se posent :

➤ Cas le plus courant. L'acte est référencé dans l'index mais n'est pas numérisé dans le disque. Notez soigneusement l'année, le numéro du volume, le folio. Aux archives départementales, vous demanderez la côte ou numéro de volume pour accéder directement à l'acte.

➤ Cas particuliers : l'acte recherché est contenu dans un des volumes numérisés indiqués en vert dans l'index général. Vous êtes un petit veinard car vous pouvez accéder immédiatement à l'acte

➤ L'acte recherché est introuvable. Soit il n'existe pas, soit (cas du contrat de mariage) il s'agit peut-être d'un volume incommunicable auquel nous n'avons pu accéder. (Pas de veine)

SE PROCURER LES DVD

Ils ne seront diffusés qu'en souscription, c'est-à-dire que pendant une période de 2 à 3 mois, nous recueillerons les commandes qui ne seront satisfaites qu'au-delà de cette durée.

Les deux premiers DVD sont opérationnels St-Jean 1 et St-Jean 2, le troisième devant être celui de St Michel de Maurienne (1697-) qui devrait suivre dans les prochains mois.

DVD St-Jean 1 :

index des années 1698 à 1708, tableau Excel des années 1698 à 1708, trois volumes entiers des années 1697, 1701 et 1707.

DVD St-Jean 2 :

index des années 1710 à 1740, tableau Excel des années 1710 à 1740, quatre volumes entiers des années 1725, 1726 et 1731.

TARIFS :

Ils sont dégressifs du premier au troisième dvd. La dégressivité n'a pas de limites dans le temps, c'est à dire qu'elle s'appliquera sur l'ensemble de vos achats suivants. Donc pas d'obligation d'achat immédiat des deux DVD pour en bénéficier.

	premier dvd	deuxième dvd	troisième dvd
dépôt local	25	20	15
envoi poste	30	25	20

Pour les commandes, envoi d'un chèque à l'ordre de Maurienne Généalogie à une seule adresse :

JM Dufreney
312 rue des murgés
73870 St Julien Montdenis

A découper ou recopier



Rayer la mention inutile

Je commande **Un** DVD, préciser lequel (1 ou 2) : -----

Je commande **Deux** DVD

Dépôt au local ou envoi par la poste (tenir compte des tarifs différents)

Nom et prénom :

Adresse (si livraison par la poste seulement) :
.....
.....